

## **DISCOURS DE LA CEREMONIE DE VŒUX LE SAMEDI 18 JANVIER 2020**

Bonjour à toutes et à tous et merci d'avoir répondu (aussi nombreux) à notre invitation.

Après avoir excusé Sébastien Mayer, cloué au lit

Pascale présente ses vœux au nom du Conseil municipal...

Je t'en remercie et à mon tour j'espère que l'année 2020 soit une année de bonheur, de santé et de prospérité.

J'accueille avec plaisir :

Rachel Mazuir, sénateur

Catherine Journet, conseillère départementale

Monique Wiel, Vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse (CA3B), responsable de la conférence territoriale Bresse Revermont qui représente M. Jean-François Debat, Président de CA3B, Maire de Bourg en Bresse, conseiller régional

Mes collègues Maires Pierre Guillet, Bruno Raffin, Noël Piroux, Hervé Sochet représente Alain Gestas, Maurice Marechal représente Patrick Bavoux, Yves Bayle représente Mireille Mornay.

Gaston Féaud, Maire honoraire

Brigade de Gendarmerie, Sébastien Charrier

Les représentants du Centre de Secours de Coligny

Toutes les autres personnalités invitées qui ne sont pas là ce soir sont excusées étant déjà retenues par d'autres obligations, notamment celles de Ms Arnaud Cochet, Préfet, Mme Sylvie Goy-Chavent, Ms Xavier Breton et Patrick Chaize, sénateurs,

M. l'Abbé Goy, curé de la paroisse

[Pascale va nous parler des associations communales et intercommunales :](#)

[La F.N.A.C.A. - l'Association Salavre d'Hier et d'Aujourd'hui - l'Amicale des Anciens Pompiers - La Country du Revermont - Le Cheval Comtois - La Sté de Chasse - La Claire Fontaine et Airsoft Team Hérisson Ain](#)

En 2019 du mouvement dans le personnel communal :

Laura Larcher au secrétariat, Maxime Renoud employé temporaire qui a remplacé pendant l'arrêt de travail de Dominique Charrier, agent technique, qui vient de reprendre son poste en mi-temps thérapeutique et Gisèle Charles qui remplace Evelyne Chabert au poste d'agent d'entretien, sont remerciés pour leur travail et leur efficacité.

Cette année, Elisabeth Tournier nous a quitté, le 7 juin,

Sont nés à Viriat, Louca, Léon, René Barbe le 13 août et Téha, Sandrine, Claude Doret, le 13 avril

Wilfried-Maugan Perrin et Jennifer, Marie-France, Claude Chapon se sont unis le 15 août

Un baptême républicain a été célébré pour l'enfant Joyce, Lyne, Cécile Mage le 28 septembre

La population au 1<sup>er</sup> janvier 2020 avoisine les 300 habitants.

Je souhaite une bonne intégration dans notre village aux nouveaux arrivants sur la commune :

Martial Mage et Marine Ledoujet - Corinne Janin - Salvatore et Carole Zaffuto - Jean-Louis et Claudia Genet - Bertrand Truchasson et Muriel Roche - Gaston, Jean-Hubert et Isabelle Mouthon - Aurélie et David Gemelli et nous saluons le retour au village de Marina et Dimitri Miceli et de Claude et Nathalie Maire.

Dans les locaux de l'ancienne porcherie, Claude Maire a repris son activité de décalaminage de moteur et la Sarl Universal Auto a déplacé son activité de ventes et de réparations automobiles. Quant à Jennifer Perrin, elle s'est installée 80 rue de l'Eglise. Elle est à votre disposition pour toutes créations florales pour vos événements ou autres. Je souhaite à toutes nos entreprises, artisans, commerçants et autres activités une bonne année et surtout la prospérité.

Je vais vous faire le bilan des travaux réalisés en 2019 :

### **Réfection du clocher de l'église**

Très belle réalisation de la couverture détériorée par la grêle en 2017, avec son dôme décoré, qui fait la fierté du village et attire beaucoup de personnes. Je remercie M. Jean Pierre Lacroix, architecte à l'Atelier du Trait pour sa prestation et l'Entreprise Tissot pour l'excellent travail réalisé. Le résultat est très apprécié de la population et des touristes. Cette réalisation laisse une charge à la commune de 10 500 €. Je vais vous retracer le déroulement des faits et le plan financier.

L'estimation première des travaux étant supérieure à 90 000 €, il a été nécessaire de lancer un appel d'offres, celui-ci a été bénéfique pour la commune car il est ressorti à 72 000 €. Le financement a été le remboursement de l'Assurance de 55 235.28 €, une subvention du Conseil départemental de 2 550 € et une dotation exceptionnelle de l'A.S.H.A. de 4 000 €, ces 2 organismes sont très vivement remerciés.

## **Réhabilitation de l'ex école de Dingier en logements**

Des complications administratives et des problèmes avec l'entreprise de menuiserie ont engendré un retard considérable à la réalisation des travaux. Une prolongation de délai de fin de chantier prévu le 6 décembre 2019, a été demandée pour conserver l'octroi de la subvention T.E.P.C.V. (des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte)

Un enrochement à l'entrée de Dingier a été fait pour soutenir l'accès aux logements le coût entrant dans le cadre de l'enveloppe d'entretien de la voirie allouée par Ca3B

Un autre mur de soutènement a été réalisé en dessous de la chapelle de Dingier

## **Lotissement communal « Le Villard »**

Toutes les parcelles du lotissement sont vendues et une réunion s'est tenue pour l'aménagement de la voirie.

## **Fibre optique**

Dans le courant du dernier trimestre de 2019, chacun a pu voir les véhicules de la Sté Sogetrel qui travaille pour le compte du Syndicat d'électricité. Elle mettait en place la fibre optique qui sera opérationnelle dans le courant de l'année.

## **Remplacement des canalisations d'eau potable**

Les travaux de remplacement des canalisations d'eau potable sous couvert du Syndicat des Eaux Bresse Suran Revermont ont eu lieu rue de l'église, place de la mairie, route du village, de la station de pompage au chemin du Mollard et chemin du bief Laval. Merci à tous les riverains pour leur compréhension et leur patience pendant ces travaux.

Le « Site Internet de la Commune » est toujours à votre disposition pour toutes les informations communales et les articles des associations. Le bulletin municipal 2019 sera distribué dans les prochains jours.

Mes amis vont intervenir maintenant :

soit

Monique Wiel pour le Ca3B qui va vous expliquer la manière de travailler entre les communes et l'Agglo et notamment entre la commune et la conférence territoriale de Val Revermont

Catherine Journet, pour le Département

Je vous renouvelle pour 2020 mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Je vous annonce officiellement que je ne briguerai pas un nouveau mandat car être Maire est une responsabilité. Je crois qu'il sera difficile de l'assurer pendant encore 6 ans. Pour ma part cette expérience a été très enrichissante et je l'ai assumée le mieux que j'ai pu avec un réel plaisir.

Nous allons maintenant lever le verre de l'amitié.